



Assemblée des États Parties

Distr. générale
10 septembre 2003
Français
Original: anglais

Deuxième session

New York

8-12 septembre 2003

Élection de membres au Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes

Note du Secrétariat

Additif

1. À la suite de l'expiration, le 21 août 2003, de la période de présentation des candidatures à l'élection des cinq membres du Conseil de direction, l'Assemblée des États parties a décidé, à la première réunion de sa deuxième session, le 8 septembre 2003, d'étendre la période du 8 au 10 septembre 2003.
2. À la fin de ladite période, les noms des quatre autres candidats suivants avaient été reçus :
 - S. M. la Reine Rania Al-Abdullah (Jordanie)
 - M. Tadeusz Mazowiecki (Pologne)
 - L'archevêque Desmond Tutu (Afrique du Sud)
 - Mme Simone Veil (France)
3. Conformément au paragraphe 7 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7, on trouvera dans l'annexe au présent additif les renseignements et les documents relatifs aux candidats.



Annexe

A. S. M. la Reine Rania Al-Abdullah (Jordanie)

Note verbale datée du 9 septembre 2003, adressée au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies par la Mission permanente du Royaume hachémite de Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]

La Mission permanente du Royaume hachémite de Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et tient à l'informer que le Gouvernement jordanien a l'honneur de proposer la candidature de S. M. Rania Al-Abdullah, Reine de Jordanie, comme membre du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes de crimes relevant de la Cour pénale internationale.

Sa Majesté est une personnalité très probe, impartiale et intègre. Ses activités, tant nationales qu'internationales, couvrent une vaste gamme de questions, telles que les droits de l'homme, la santé, l'environnement, les affaires de la jeunesse, etc. De plus, Sa Majesté est membre de plusieurs conseils régionaux et internationaux qui s'emploient à susciter un appui logistique, financier et moral pour divers projets et pour des groupes à besoins particuliers. La valeur et l'expérience de Sa Majesté la qualifient donc pour fournir une assistance aux victimes de crimes graves. On trouvera ci-joint le curriculum vitae de Sa Majesté, qui expose comment elle satisfait aux impératifs énoncés au paragraphe 1 de la résolution ICC/ASP/1/Res.7 du 9 septembre 2002.

Il convient de noter que la candidature de Sa Majesté a l'appui du Groupe asiatique de l'Assemblée des États parties.

La Mission permanente du Royaume hachémite prie instamment le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies de transmettre à l'Assemblée des États parties la candidature de Sa Majesté au Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes.

Énoncé des qualifications

S. M. la Reine Rania Al-Abdullah

S. M. la Reine Rania Al-Abdullah (Rania Al-Yasin de son nom de jeune fille) est née au Koweït le 31 août 1970. Elle est issue d'une famille de notables jordaniens d'origine palestinienne.

Elle a suivi l'enseignement primaire et secondaire au Koweït puis a, en 1991, obtenu une licence en administration des affaires de l'Université américaine du Caire.

Après ses études universitaires, la Reine Rania est retournée en Jordanie, où elle a entamé une carrière dans le secteur bancaire, puis a brièvement travaillé dans le domaine de l'informatique.

Le 10 juin 1993, elle a épousé le Prince Abdullah, aujourd'hui S. M. le Roi Abdullah bin Al-Hussein. De ce mariage sont issus trois enfants : S. A. R. le Prince Hussein, né le 28 juin 1994, S. A. R. la Princesse Iman, née le 27 septembre 1996 et S. A. R. la Princesse Salma, née le 26 septembre 2000.

Depuis son mariage, la Reine Rania se consacre à des initiatives qui visent à améliorer les conditions de vie de Jordaniens de diverses origines sociales.

En tant qu'épouse du chef de l'État, la Reine Rania se préoccupe de questions d'intérêt national, telles que l'environnement, la santé, les jeunes et les droits de l'homme. Elle s'intéresse plus particulièrement à diverses questions fondamentales : la mise au point de projets rémunérateurs et la promotion des pratiques optimales dans le domaine de la microfinance; l'amélioration de la qualité de vie dans la famille, notamment la protection des enfants contre la violence et la promotion des pratiques propices au développement du jeune enfant; l'intégration de l'informatique dans l'enseignement, la promotion du tourisme et la préservation du patrimoine jordanien.

Activités rémunératrices et microfinance

En 1995, la Reine Rania a créé la Jordan River Foundation, organisation non gouvernementale qui, par ses activités au niveau de la collectivité, s'efforce d'encourager les ménages jordaniens à revenu faible à participer à des initiatives de microfinancement et à des projets rémunérateurs. Les projets de la fondation (Jordan River Designs, Wadi Al-Rayan et Bani Hamida) offrent aux femmes des sources de revenus supplémentaires qui leur permettent de faire vivre leur famille, mais leur donnent aussi l'occasion de prendre des décisions concernant la cellule familiale et de mettre de réelles capacités au service de l'économie jordanienne. En outre, ils ont contribué à la renaissance de formes traditionnelles d'artisanat et de techniques tribales de tissage de tapis.

En 1998, sous la direction de la Reine Rania, la Jordan River Foundation a lancé un projet qui vise à offrir un soutien non pécuniaire et une formation aux chefs de microentreprises pour les aider à lancer, développer et améliorer leur affaire. Cette initiative, axée sur le long terme et les pratiques optimales, s'inscrit dans le prolongement de la participation de la Reine à des activités internationales dans le domaine de la microfinance.

Amélioration de la qualité de vie de la famille

En 1998, la Reine Rania a présidé au lancement du Programme pour la sécurité des enfants de la Jordan River Foundation dont l'objet est de répondre à tous les besoins immédiats en matière de protection des enfants risquant d'être maltraités et de lancer une campagne de longue durée pour sensibiliser le public au problème de la violence à l'égard des enfants. Le Centre pour la sécurité des enfants (Dar Al-Aman), le premier du genre dans la région arabe, a ouvert ses portes en août 2000. Il offre protection et soins aux enfants victimes de mauvais traitements ou de négligence et donne des conseils aux familles.

La Reine Rania dirige le Conseil national pour les affaires de la famille. Créé par la législateur en septembre 2001, ce conseil doit contribuer à améliorer la qualité de vie de toutes les familles jordaniennes en veillant à l'adoption du cadre réglementaire nécessaire à la protection de la famille et de son unité, et en mettant en place des mécanismes favorisant une coordination accrue entre les institutions publiques et les organisations de la société civile jordaniennes qui s'occupent des affaires de la famille. En outre, il réunit des données et des renseignements, participe à l'élaboration des politiques, et surveille et diffuse l'information relative au bien-être des enfants et des familles.

La création du Conseil, organisation cadre, est le résultat d'efforts concrets déployés au niveau national, depuis que la Reine assume ses nouvelles responsabilités, pour promouvoir le bien-être des familles jordaniennes. L'Équipe nationale pour la sécurité de la famille, qui avait été créée en 2000 et qu'elle présidait, avait pour mission de mettre les femmes et les enfants à l'abri de la violence et des mauvais traitements au sein de la famille et d'élaborer une réglementation unifiée en la matière (prévention, gestion et intervention). La Reine a aussi dirigé l'Équipe nationale pour le développement du jeune enfant, créée en 2000, avec pour tâche d'élaborer une stratégie nationale portant sur tous les aspects de la question du développement du jeune enfant en Jordanie.

En mars 2000, le Gouvernement jordanien a nommé la Reine Rania Présidente de la Commission royale des droits de l'homme.

La Reine Rania est en train d'établir le premier musée interactif pour enfants de Jordanie.

Promotion de l'informatique et du tourisme et protection du patrimoine de la Jordanie

Le Roi Abdullah et la Reine Rania ont lancé une initiative nationale visant à introduire l'ordinateur et l'informatique dans les écoles partout en Jordanie et à intégrer l'usage dans le système scolaire. Cette initiative complète un autre projet du Roi Abdullah dans le domaine de l'informatique.

La Reine Rania soutient activement le développement du secteur touristique jordanien en appuyant des initiatives telles que le Centre international d'excellence, qui vise à développer le secteur et à assurer la qualité des services offerts. La Reine contribue à donner de la Jordanie l'image d'un lieu sûr et confortable et celle d'une destination touristique de première classe qui, d'une part, offre modernité et services de la plus haute qualité et, de l'autre, conserve un caractère authentique et possède un patrimoine exceptionnel.

Sur le plan culturel, la Reine Rania parraine de nombreuses manifestations qui mettent en valeur le patrimoine, les arts et la diversité culturelle de la Jordanie. Elle préside actuellement le Comité national supérieur chargé de faire désigner Amman capitale culturelle du monde arabe en 2002.

La Reine Rania dirige le Comité national supérieur du Festival jordanien de la chanson et, chaque année, préside le Festival jordanien de la chanson enfantine en arabe.

En hommage à S. M. le Roi Hussein et à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, la Reine Rania a produit un livre pour enfants intitulé « Le Don du Roi », qui est vendu au profit des enfants déshérités de toute la Jordanie.

Activités internationales

La Reine Rania occupe actuellement, et assurera jusqu'en novembre 2004, la présidence tournante du Sommet des femmes arabes. Elle a pris la présidence lors du deuxième Sommet, qui s'est tenu à Amman en novembre 2002 et a réuni les femmes des chefs d'État des pays arabes, ainsi que des expertes et des militantes déterminées à améliorer la condition de la femme dans le monde arabe. Les participantes ont librement débattu des problèmes et des aspirations des femmes de la région et des moyens qui leur permettraient de contribuer plus activement au développement durable de leurs communautés.

En septembre 2002, la Reine Rania a accepté de devenir membre du Conseil d'administration de la Fondation du Forum économique mondial. En janvier 2003, à la première réunion à laquelle elle a participé, elle était la seule représentante du monde arabe. L'invitation qui lui a été faite témoigne de l'intérêt qu'elle porte à l'état du monde et de sa volonté de trouver aux problèmes de notre siècle des solutions fondées sur la collaboration.

En novembre 2000, compte tenu de son engagement en faveur des enfants et des jeunes, l'UNICEF a invité la Reine Rania à s'associer au Partenariat mondial en faveur des enfants. La Reine fait ainsi partie, aux côtés d'autres dirigeants, dont l'ancien Président sud-africain Nelson Mandela, d'un mouvement mondial qui se donne pour but d'améliorer la situation des enfants.

En 2001, la Reine Rania est devenue membre du Conseil d'administration du Fonds mondial pour les vaccins de l'enfance, organisation non gouvernementale qui mobilise des ressources pour que les enfants des pays les plus pauvres du monde puissent être vaccinés contre les maladies qui risquent de leur coûter la vie. Elle s'est ainsi associée à des personnalités de renommée mondiale, notamment le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, pour appeler l'attention sur la nécessité de vacciner tous les enfants, dans tous les pays.

Au début de 2002, la Reine Rania est devenue membre du Conseil d'administration de la International Youth Foundation, dont le siège se trouve à Baltimore, aux États-Unis. Avec d'autres personnalités éminentes, des représentants du monde des affaires, du monde politique et de la société civile du monde entier, elle soutient les travaux d'une des plus grandes fondations publiques du monde, qui aide les jeunes à apprendre l'autonomie, à obtenir l'éducation et la formation dont ils ont besoin pour réussir et à saisir les chances qui s'offrent à eux.

La Reine Rania est Présidente honoraire du Conseil d'administration de l'Institut « Pacem in Terris » du La Roche College, qui offre des bourses d'étude à des étudiants particulièrement brillants des pays en développement. Certains des meilleurs étudiants jordaniens ont été les bénéficiaires de cette bourse prestigieuse.

La Reine Rania est Présidente honoraire de l'Académie arabe des sciences bancaires et financières, institut pionnier qui offre des formations techniques et universitaires dans le domaine des services bancaires et financiers.

Elle est également Présidente honoraire du Comité du travail des femmes arabes de l'Organisation arabe du travail.

Le Reine parraine la Fondation internationale de l'ostéoporose et, en octobre 2001, a reçu le prestigieux Life Achievement Award du Gouvernement italien pour les activités qu'elle mène dans ce domaine au niveau international.

Elle est Présidente de la Société jordanienne pour les dons d'organes et de la Société jordanienne d'oncologie.

Le 12 juillet 2001, la Reine Rania a reçu un doctorat honoris causa de la faculté de droit de l'Université d'Exeter, au Royaume-Uni.

La Reine Rania parle couramment l'arabe et l'anglais et a une connaissance pratique du français.

B. M. Tadeusz Mazowiecki (Pologne)

Note verbale datée du 9 septembre 2003, adressée au Conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies par la Mission permanente de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]

Le Représentant permanent de la République de Pologne présente ses compliments au Conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de l'informer de la décision du Gouvernement de la République de Pologne de présenter la candidature de M. Tadeusz Mazowiecki, ancien Premier Ministre de la République de Pologne, au Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes relevant de la Cour pénale internationale.

M. Mazowiecki est un homme d'État éminent et une personne extrêmement probe, impartiale et intègre, compétente pour aider les victimes de crimes graves.

Le curriculum vitae de M. Mazowiecki est joint à la présente note.

Énoncé des qualifications

Tadeusz Mazowiecki

Tadeusz Mazowiecki, né à Płock (Pologne) le 18 avril 1927, a milité comme catholique indépendant depuis la deuxième moitié des années 40. En 1956, il a créé à Varsovie le Club des intellectuels catholiques. Il a été l'un des fondateurs du mensuel *Więź* et du mouvement des intellectuels catholiques Znak [Le signe].

En 1961, il a été élu au Parlement comme représentant des cercles catholiques d'opposition. Le 7 mars 1968, il a été au nombre des auteurs d'une motion de protestation, présentée par le groupe parlementaire Znak, contre la persécution du mouvement étudiant et la campagne antisémite lancées par les autorités communistes. Après les massacres de décembre 1970 dans les villes côtières de

Pologne, il a exigé en vain la constitution d'une commission parlementaire spéciale d'enquête sur ces événements. En 1976, il a organisé une grève de la faim dans l'église Saint-Martin pour défendre les travailleurs et les membres du KOR (Comité de défense des travailleurs) emprisonnés.

En 1980, lors des grèves lancées dans les villes côtières, il a rédigé une lettre, signée ensuite par 61 intellectuels, demandant aux autorités de trouver une solution politique au conflit. Il a rejoint les ouvriers en grève et a présidé le Conseil des experts qui appuyait le Comité de grève.

Le 13 décembre 1981, il a été interné. Libéré en décembre 1982, il a été à partir de 1985 rédacteur du périodique clandestin *21* et a participé à la rédaction du rapport de Solidarité intitulé « Cinq ans après août ». En 1987, il est devenu le principal conseiller du Comité exécutif national (clandestin) de Solidarité.

Au cours de la « table ronde » de 1989, il a présidé la commission chargée du pluralisme syndical et coordonné les travaux de toutes les commissions pour l'opposition.

En septembre 1989, il est devenu le premier Premier Ministre de Pologne non communiste. Candidat à l'élection présidentielle en octobre 1990, il a créé après sa défaite un parti politique, l'Union démocratique, devenu ensuite Union pour la liberté, et l'a présidé jusqu'en avril 1995. Il a été élu au Parlement aux élections de 1991, 1993 et 1997. Il a été membre de la commission parlementaire constitutionnelle, de la commission parlementaire de défense, et lors de son dernier mandat, Président de la commission parlementaire conjointe UE-Pologne.

Il préside à l'heure actuelle la Fondation polonaise Robert Schuman.

Il a été à partir d'août 1992 Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'étudier la situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie. Dans l'exercice de son mandat, il s'est rendu à plusieurs reprises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, afin d'y interroger directement des témoins pouvant décrire la situation dans les camps de prisonniers (pénurie de vivres, de soins médicaux et autres, etc.). Des rapports détaillés ont suivi chacune de ces inspections, avec un exposé des informations de fait ainsi recueillies, des conclusions et des suggestions. En juillet 1995, après la chute de Srebrenica, l'une des « zones protégées » de Bosnie, Mazowiecki s'est démis de ses fonctions de Rapporteur spécial, hors d'état de « continuer à participer à la fiction de protection des droits de l'homme ».

Tadeusz Mazowiecki a été fait docteur *honoris causa* de l'Université de Louvain en 1990, de l'Université de Gênes en 1991, de l'Université de Giessen en 1993, de l'Université de Poitiers en 1994 et de l'Université d'Exeter en 1998. Il a reçu également nombre de distinctions polonaises et autres, telles que le Freedom Award de l'American Jewish Congress en 1990, le prix Giorgio La Pira de la paix et de la culture en 1991, le Premio Napoli en 1992, le Prix polono-allemand en 1994 et le Prix St-Adalbert en 1995, et a été décoré de l'Ordre de l'aigle blanc en 1995.

Il est l'auteur de nombre d'articles et d'études, et de quatre ouvrages : *Carrefours et valeurs*, *Retour aux questions les plus simples*, *Internement* et *Un autre visage de l'Europe*. Il a également participé à plusieurs ouvrages collectifs, notamment *Les chrétiens et les droits de l'homme*.

Lettre datée du 9 septembre 2003, adressée au Président de l'Assemblée des États parties par la Mission permanente de la Lettonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]

En tant que Président du Groupe des États d'Europe orientale pour le mois de septembre, j'ai l'honneur de vous informer que le Groupe appuie la candidature de M. Tadeusz Mazowiecki, ancien Premier Ministre de la République de Pologne, comme membre du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes relevant de la Cour pénale internationale.

C. Archevêque Desmond Tutu (Afrique du Sud)

Note verbale datée du 9 septembre 2003, adressée au Conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies par la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais]

La Mission permanente de la République sud-africaine auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Conseiller juridique de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement de la République sud-africaine a décidé de présenter la candidature de l'archevêque Desmond Tutu comme membre du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes relevant de la Cour pénale internationale.

Au nom de son gouvernement, la Mission permanente de la République sud-africaine est fière de présenter la candidature de l'archevêque Tutu, ancien Président de la Commission Vérité et réconciliation de l'Afrique du Sud et lauréat du prix Nobel de la paix. Le Gouvernement de la République sud-africaine estime que l'archevêque Tutu est une personne aux titres impeccables et d'une intégrité et d'une impartialité complètes, qui apportera une contribution précieuse aux buts et objectifs du Fonds d'affectation spéciale.

La Mission permanente de la République sud-africaine tient à informer le Conseiller juridique que la candidature de l'archevêque Tutu a l'appui du Groupe africain de l'Assemblée des États parties au Statut de la Cour pénale internationale.

La Mission permanente de la République sud-africaine transmet ci-joint au Conseiller juridique une brève biographie de l'archevêque Desmond Tutu.

Énoncé des qualifications

Desmond Tutu

Né en 1931 à Klerksdorp (Afrique du Sud), Desmond Tutu est le fils d'un enseignant et d'une employée de maison. À l'âge de 12 ans, il rencontre un ecclésiastique anglican, le père Trevor Huddleston, à Sophiatown, faubourg noir de Johannesburg. Un des premiers à oser critiquer ouvertement l'apartheid, celui-ci fait une grande impression sur le jeune Desmond Tutu.

À sa sortie du lycée bantou de Johannesburg, Desmond Tutu décide de suivre les traces de son père et choisit l'enseignement. Il obtient son diplôme d'enseignant à l'école normale bantoue de Pretoria et passe sa licence à la University of South Africa. Il enseigne alors pendant un an au lycée bantou de Johannesburg, puis au lycée Munsleville, à Krugersdorp, pendant trois ans. C'est là qu'il épouse sa femme, Leah. Ensemble, ils ont trois filles, un fils et plusieurs petits-enfants.

En 1958, après l'introduction de l'enseignement bantou, Desmond Tutu décide de se faire pasteur dans l'Église de la province de l'Afrique australe et devient ordinand à la faculté de théologie de St Peter, à Rosettenville. Il obtient sa licence en théologie en 1960 et est ordonné pasteur à Johannesburg en 1961.

Peu après, il décide de poursuivre ses études au Royaume-Uni, à l'Université de Londres, où il obtient une licence et une maîtrise en théologie, tout en exerçant à temps partiel les fonctions de vicaire à la paroisse locale. En 1967, il rentre en Afrique du Sud, rejoint les rangs du personnel du Federal Theological Seminary à Alice et devient l'aumônier de l'Université de Fort Hare.

En 1970, il part occuper le poste de maître de conférences au Département de théologie de l'Université du Botswana, du Lesotho et du Swaziland, puis accomplit un nouveau séjour au Royaume-Uni, en tant que Directeur adjoint du Fonds pour l'enseignement théologique du Conseil oecuménique des Églises, à Kent.

Tutu devient doyen de la cathédrale St Mary à Johannesburg en 1975, mais il est peu après nommé évêque du Lesotho. L'Afrique du Sud traverse alors une période de troubles à la suite du soulèvement de Soweto en 1976, et l'évêque se laisse convaincre d'abandonner le diocèse du Lesotho pour devenir Secrétaire général du South African Council of Churches (SACC). C'est à ce poste, qu'il occupe de 1978 à 1985, que Tutu acquiert une renommée nationale et internationale.

Le SACC représente alors les principales églises chrétiennes en Afrique du Sud, à l'exception de l'Église réformée hollandaise et de l'Église catholique (qui a cependant le statut d'observateur accrédité auprès du SACC). Ce conseil défend l'oecuménisme et croit en la responsabilité sociale de l'Église. La justice et la réconciliation font partie de ses priorités. En sa qualité de Secrétaire général, l'évêque Tutu poursuit ces objectifs en faisant preuve de dynamisme et d'engagement. Sous sa houlette, le SACC devient une institution importante dans la vie spirituelle et politique de l'Afrique du Sud, servant de porte-voix aux idéaux et aux aspirations de millions de chrétiens. Le SACC joue alors un rôle de premier plan en aidant les victimes de l'apartheid.

En s'exprimant pour dénoncer les injustices du système de l'apartheid, l'évêque Tutu se trouve inévitablement placé au coeur de la controverse. Il se voit ainsi refuser l'octroi d'un passeport pour se rendre à l'étranger pendant de

nombreuses années, mais en 1982, le Gouvernement sud-africain doit céder sous la pression nationale et internationale. L'évêque Tutu devient peu à peu l'incarnation du SACC en prenant la tête de la croisade pour la justice et la réconciliation raciale en Afrique du Sud. En 1984, le prix Nobel de la paix lui est décerné en reconnaissance de sa contribution à la cause de la justice raciale en Afrique du Sud.

En 1985, Tutu est nommé évêque de Johannesburg. Il n'épargne alors aucun effort pour réunir les anglicans noirs et blancs en Afrique du Sud. Mais il n'occupe pas cette fonction très longtemps car il est nommé archevêque du Cap en 1986. L'Église anglicane reconnaît ainsi ses talents de dirigeant spirituel et lui fait confiance pour promouvoir la justice raciale en Afrique du Sud. En 1987, il est élu Président du Congrès panafricain des Églises. La même année, il est également élu membre du Kings College, à Londres, et devient recteur de l'Université de l'Ouest de la province du Cap, poste qu'il occupe encore à ce jour.

Une fois que l'African National Congress et d'autres organisations politiques cessent d'être interdits en 1990, de nombreux critiques de l'archevêque Tutu prédisent qu'il entrera dans l'arène politique, en dépit de ses protestations du contraire. Mais l'archevêque tient parole et ne se lance pas dans une carrière politique. Il devient en revanche un médiateur et un conciliateur de premier plan dans le cadre du processus de transition démocratique.

En 1995, le Président Nelson Mandela nomme l'archevêque Tutu Président de la Commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud, organe chargé d'enquêter sur les violations flagrantes des droits de l'homme entre 1960 et l'arrivée au pouvoir du Président en 1994. L'archevêque Tutu et les membres de la Commission présentent leur rapport au Président en octobre 1998.

Desmond Tutu quitte l'archevêché du Cap au mois de juin 1996, mais il est nommé archevêque émérite (titre honorifique) en juillet 1996. En octobre 1998, il part à Atlanta, à la Emory University, pour un congé sabbatique après avoir accepté le poste de professeur de théologie William R. Cannon à la faculté de théologie Candler, qu'il occupe jusqu'en juillet 2000.

L'archevêque Tutu prend alors officiellement sa retraite et ouvre un cabinet au Cap, près de son domicile.

Il reçoit le grade *honoris causa* de nombreuses universités, notamment Harvard, Oxford, Cambridge, Columbia, Yale, Emory, l'Université de la Ruhr, Kent, Aberdeen, Sydney, Fribourg (Suisse), Le Cap, Witwatersrand et la University of South Africa. Il se voit décerner de nombreuses récompenses et distinctions en plus du prix Nobel de la paix, notamment l'Order for Meritorious Service Award (Or), qui lui est remis par le Président Mandela, l'Archbishop of Canterbury's Award, en reconnaissance des services éminents qu'il a rendus à la communauté anglicane, et le prix d'Athènes (Fondation Onassis).

Jusqu'en 1990, sa défense vigoureuse de la justice sociale fait de l'archevêque Tutu un personnage controversé. Aujourd'hui, on lui reconnaît la stature d'un ancien homme d'État qui a joué un rôle de premier plan dans la réconciliation et qui est devenu le héraut d'un message moral essentiel. L'archevêque Tutu est devenu une icône de l'espoir par-delà l'Église et l'Afrique du Sud.

Son dernier ouvrage, intitulé *No Future Without Forgiveness*, a reçu le Book of the Year Award de l'Association of Theological Booksellers of the United States of

America. En décembre 2001, l'archevêque se voit décerner pour ce même livre le prix Sandro Onofri du Conseil de Rome (Italie).

L'archevêque Tutu a été professeur invité de l'Episcopal Divinity School de Cambridge (Massachusetts) de janvier à mai 2002.

D. Mme Simone Veil

Note verbale datée du 10 septembre 2003, adressée au Bureau du Conseiller juridique par la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

La Mission permanente de la France auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat des Nations Unies (Bureau des affaires juridiques, Division de la codification) et a l'honneur de lui notifier que le Gouvernement de la République française a décidé de présenter la candidature de Mme Simone Veil à l'élection des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes de crimes relevant de la compétence de la Cour pénale internationale et de leurs familles, élection qui aura lieu au cours de la deuxième réunion de l'Assemblée des États parties au Statut de la Cour (New York, 8-12 septembre 2003).

Comme le démontre son curriculum vitae joint à la présente note, Mme Simone Veil, magistrate, ancien Ministre d'État, Ministre de la santé du Gouvernement de la République française et ancienne Présidente du Parlement européen (1979-1982), jouit de la plus haute considération morale, de l'impartialité, de l'intégrité et des compétences en matière d'assistance aux victimes de crimes graves auxquelles se réfère le paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/1/Res.7 en date du 9 septembre 2002.

Cette candidature de Mme Simone Veil est endossée par le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

Énoncé des qualifications

Simone Veil

Études secondaires au lycée de Nice

Déportée à Auschwitz-Birkenau, puis Bergen-Belsen (avril 1944-mai 1945).

Licenciée en droit et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris.

1956 : Reçue au concours d'accès à la magistrature.

Février 1957 : Nommée au Ministère de la justice comme magistrat à l'Administration pénitentiaire.

1959 : Membre de la Société internationale de criminologie comme déléguée nationale.

- 1959 : Chargée par le Garde des sceaux, Edmond Michel, d'une mission d'information sur la condition des condamnés à mort ou à de longues peines, détenus dans les prisons d'Algérie.
- 1964 : Nommée à la Direction des affaires civiles et du sceau, Sous-direction de la législation : à ce titre, participe à la réforme du Code civil (droit de la famille : autorité parentale, filiation, tutelle des mineurs et des incapables majeurs).
Secrétaire de la Commission de réforme de la loi de 1838 sur l'internement des malades mentaux et Secrétaire de la Commission d'étude sur les problèmes relatifs à l'adoption. Chargée par M. Foyer, Garde des sceaux, de rédiger le projet de loi sur l'adoption (loi de 1966).
- 1969 : Conseiller technique au Cabinet de M. René Pleven, Ministre de la justice, Garde des sceaux, chargée de suivre les affaires civiles.
- 1970-mai 1974 : Nommée par le Président de la République Secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature. Désignée par le Ministre de la justice comme membre des comités d'experts du Conseil de l'Europe chargés de préparer les conventions européennes sur l'âge de la majorité ainsi que sur la filiation naturelle.
- 1971 : Nommée, par le Président de la République, membre du Conseil d'administration de l'Office de radio-télévision française au titre de représentant de l'État.
- 1972 : Membre du Conseil d'administration de la Fondation de France.
- Mai 1974-1976 : Nommée par le Président Giscard d'Estaing Ministre de la santé.
- 1976-juillet 1979 : Ministre de la santé et de la sécurité sociale.
- 1977-1981 : Président du Conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire.
- Juin 1979 : Conduit la liste UDF pour les premières élections au Parlement européen au suffrage universel direct.
- 1979 : Éluée Présidente du Parlement européen (1979-1982)
- 1982-1984 : Présidente de la Commission juridique du Parlement européen.
- 1983-1986 : Membre de la Commission internationale sur les droits humanitaires, parrainée par les Nations Unies et présidée par le Prince Hassan de Jordanie.
- Juin 1984 : Conduit la liste RPR-UDF pour les élections européennes – réélue au Parlement européen.
- 1984-1989 : Présidente du Groupe libéral, démocratique et réformateur du Parlement européen.
- 1987 : Présidente du Comité français pour l'Année européenne de l'environnement.

- 1988-1993 : Création et présidence du Comité français pour l'environnement (Association loi 1901).
- 1989 : Présidence du Comité européen pour l'Année européenne du cinéma et de la télévision (CEE et Conseil de l'Europe).
- 1991-1992 : Présidence de la Commission indépendante chargée par l'OMS d'élaborer son rapport sur « la santé, le développement et l'environnement durable » en vue de sa présentation à la Conférence de la Terre à Rio, en juin 1992.
- Décembre 1993 : Présidence de la Conférence de Rome des Nations Unies (FAO-OMS) sur l'alimentation et la santé.
- 1993 : Nommée Ministre d'État, Ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville (avril 1993-mai 1995).
- 1995-1996 : Membre de la Commission indépendante sur les Balkans (Institut Aspen Berlin – Fondation Carnegie pour la paix internationale).
- 1996 : Président du « Groupe des personnes de haut niveau » sur la libre circulation des personnes dans la CEE, mis en place par le Président de la Commission de Bruxelles.
- Mai 1997 : Nommée Présidente du Haut Conseil à l'intégration par arrêté du Premier Ministre.
- Février 1998 : Nommée membre du Conseil constitutionnel par M. René Monory, Président du Sénat.
- Juillet-août 1998 : Membre du groupe d'experts désignés par le Secrétaire général des Nations Unies sur la situation en Algérie.
- 2001 : Présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah.

Distinctions

Décorations françaises

Médaille pénitentiaire, médaille de l'éducation surveillée, Chevalier de l'Ordre national du mérite.

Diverses décorations étrangères, dont :

Grand Officier dans l'Ordre de l'Empire britannique (sept. 1997)

Docteur Honoris Causa des universités, dont :

Princeton (États-Unis, 1975), Institut Weizman (Israël, 1976), Bar Ilan (Israël, 1980), Yale (États-Unis, 1980), Cambridge (Grande-Bretagne, 1980), Edimbourg (Grande-Bretagne, 1980), Georgetown (États-Unis, 1981), Urbino (Italie, 1981), Yeshiva University de New York (1982), Université de Sussex (Grande-Bretagne, 1984), Université libre de Bruxelles (Belgique, 1984), Université de Brandels (États-Unis, 1989), Université de Glasgow (Grande-Bretagne, 1995), Université de Pennsylvanie (États-Unis, 1997).

Prix

Prix Monismanie (Suède, 1978), Prix Athènes de la Fondation Onassis (Grèce, 1980), Prix Charlemagne (Allemagne, 1981), Prix de la Fondation Louise Weiss (Strasbourg, 1981), Prix Jacobinsky (États-Unis, 1983), Prix du courage quotidien (Paris, 1984), Special from Freedom Price – Fondation Eleonore et Franklin Roosevelt (Middleburg, 1984), Prix Fiera di Messina (1984), Living Legacy Award (San Diego, 1987), Prix Johanna Lowenherz (Neuwied, 1987), Prix Thomas Dehler (Munich, 1988), Prix de la Fondation Klein (Philadelphie, 1991), Prix Truman pour la paix (Jérusalem, 1991), prix Giulietta (Verone, 1991), Prix Atlantida (Barcelone, 1991), Prix Obiettivo Europa (Milan, 1993), Prix Henrietta Szold (Miami, 1996).

Médaille d'or de l'Association Stresemann (Mayence, 1993).

Médaille d'or du B'nai Brith (Washington, 1993).

Publications

L'adoption, données médicales, psychologiques et sociales, en collaboration avec le professeur Launay et le docteur Soulé, Paris, 1969.

**Note verbale datée du 10 septembre 2003,
adressée à la Mission permanente du Royaume hachémite
de Jordanie par la Mission permanente du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais]

La Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord présente ses compliments à la Mission permanente du Royaume hachémite de Jordanie et a l'honneur, au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États dont elle est le point focal à ce sujet, de présenter la candidature de Mme Simone Veil à l'élection des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes, créé dans le cadre de la Cour pénale internationale, qui aura lieu lors de la deuxième réunion de l'Assemblée des États parties au Statut de la Cour (New York, 8-12 septembre 2003).